

Lancement au début de 2003 : "Défis", nouvelle revue de l'ADIJ

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens**

Band (Jahr): **72 [i.e. 73] (2002)**

Heft 3

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-824323>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Lancement au début de 2003

«Défis», nouvelle revue de l'ADIJ

Depuis plusieurs années, différentes institutions (Communauté de travail du Jura (CTJ), Réseau des villes de l'Arc jurassien, Hautes écoles BEJUNE) développent des activités intercantionales et/ou internationales dans l'espace franco-suisse de l'Arc jurassien. Ces activités sont insuffisamment connues du public et plus particulièrement des décideurs tant cantonaux et communaux que privés. De plus, à notre connaissance, aucune publication à vocation socio-économique ne couvre actuellement cet espace géographique.

Or une information sur cette dynamique régionale ainsi qu'une large diffusion des travaux de recherche académique, de synthèses, d'idées et d'opinions dans ces domaines sont essentielles au débat démocratique d'abord, mais aussi au partage de connaissances, à l'émergence de synergies, en définitive à un développement économique et social de tout l'Arc jurassien.

Le but de notre projet consiste à transformer l'actuel bulletin de l'ADIJ (parution trimestrielle, au tirage de 1200 exemplaires, diffusé jusqu'à ce jour dans le

canton du Jura et le Jura bernois), à enrichir son contenu et à étendre progressivement sa diffusion sur l'Arc jurassien franco-suisse, à favoriser de ce fait un «transfert de technologies économiques et sociales».

Développement du contenu et extension de la diffusion

La nouvelle revue traitera tous les sujets en rapport avec l'économie (dont notamment la formation et l'emploi), les développements technologiques, les problèmes et les projets sociaux, le cadre de vie et l'aménagement du territoire (vu plus particulièrement sous l'angle des transports et de la mobilité), les questions institutionnelles dans l'Arc jurassien. Elle doit contribuer à faire partager des expériences, à faire connaître le travail des chercheurs (universités, hautes écoles spécialisées, etc) de la région et sur la région. Elle doit également susciter de nouvelles recherches en rapport avec les domaines traités et les besoins des populations de l'Arc jurassien.

Cette revue sera de haute tenue rédactionnelle (articles de spécialistes et de chercheurs rédigés spécialement pour toucher également un public de non spé-

cialistes). Le lectorat visé est principalement constitué de décideurs politiques et socio-économiques.

Dans l'immédiat, le contenu de la publication doit recouvrir les champs d'activités suivants : économie et entreprises, mobilité, communication, santé, social, formation, emploi, affaires juridiques, gestion communale. Par la suite, selon les besoins et les nouvelles compétences développées, la publication pourra s'étendre à d'autres domaines.

Réorientation des tâches

Rappelons qu'actuellement, l'ADIJ fonctionne et développe ses activités grâce à son Comité directeur et à ses six commissions : économique, sociale, formation et emploi, juridique, mobilité, informatique.

Le rôle de ces organes est appelé à changer quelque peu : d'organiseurs de manifestations publiques (colloques, séminaires, conférences, cours de formation), auxquelles il est devenu de plus en plus difficile de faire participer un public suffisant, elles deviendront des commissions de rédaction chargées, notamment, de l'élaboration des dossiers et des articles destinés à «Défis».



éric et chantal bægli
2762 roches
tél. 032 493 11 80
fax 032 493 62 27

Fermé dimanche soir, lundi soir
et mardi toute la journée

Le Comité directeur, pour sa part, ajustera son rythme aux nouvelles exigences posées par la réorientation des activités de l'association et de la collaboration avec de nouveaux partenaires situés dans les parties neuchâteloise et française de l'Arc jurassien.

Des retombées économiques

En termes de retombées économiques et sociales attendues, nous pouvons citer :

- la promotion de la région et la nécessaire valorisation de son image, tant sur le plan interne (pour ses habitants) que vers l'extérieur ;

- l'extension géographique progressive (Arc jurassien suisse et français) du réseau des acteurs publics et privés du développement régional et, de ce fait,

l'accroissement des possibilités de synergies ;

- la multiplication des transferts de technologie, notamment entre les hautes écoles et les instituts de recherche, mais aussi entre les entreprises et la société toute entière ;

- le vecteur publicitaire pour les annonceurs et les sponsors.

A moyen terme (2008), un tirage de 5000 exemplaires est planifié, avec une diffusion sur l'Arc jurassien franco-suisse (abonnés et vente au numéro dans les kiosques et les librairies de la région).

Le lancement du projet (investissement initial) est supporté par l'ADIJ. L'avenir repose essentiellement sur l'appui des milieux économiques de la région de diffusion, appelés à contribuer pour moitié

(annonces) au financement de la revue, ainsi que, pour l'autre moitié, sur les abonnés.

Pour la réalisation du projet (choix des sujets, collaborations avec les acteurs et les chercheurs, etc.), une collaboration étroite est prévue avec les régions de montagne (LIM) concernées, avec la Communauté de travail du Jura (CTJ) ainsi qu'avec les partenaires français de l'ADIJ, notamment la Maison du Temps et de la Mobilité (MTM) de Belfort.

Dans la foulée, l'ADIJ changera d'appellation pour devenir « l'Association pour le développement et l'initiative dans l'Arc jurassien », nom qui devra être adopté par une prochaine assemblée générale de l'actuelle association (fondée en 1925 sous le nom d'Association pour la défense des intérêts du Jura). (Réd.) ■



HOTEL RESTAURANT
VICTORIA

2800 Delémont
Famille Roger Kueny-Billard

- SA BONNE CUISINE
- SES CHAMBRES CONFORTABLES
- SES SALLES POUR BANQUETS
- SES SPÉCIALITÉS DE SAISON

Tél. 032 422 17 57 Dimanche soir et lundi fermé
Fax 032 422 04 65

Restaurant
La Couronne
Moutier

Tél. 032 493 74 14

MAZOUT GOBAT S.A. – MOUTIER



ALI GOBAT ET LES 40 BRÛLEURS

Révision de citernes, Mazout - Essence

27, rue du Viaduc - 2740 Moutier
Tél. 032 494 55 10 Fax 032 494 55 19

MEUBLES **villat**



TEAM
by Wellis®



de Sede
OF SWITZERLAND



A DELÉMONT
RUE EMILE-BOÉCHAT 45

A BUIX ET DELÉMONT
OUVERT LE JEUDI SOIR

6000 m² d'exposition
www.villat.ch